

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

SAMEDI 25 NOVEMBRE 1916

Nouvel incident dans la lutte entre les administrations communales de l'agglomération et l'autorité allemande.

Hier soir, chacun des bourgmestres a reçu une convocation l'invitant à se trouver, ce matin à 9 heures, au « *tribunal du gouvernement impérial* », rue de Louvain, n°1, pour une affaire l'intéressant personnellement. Chacun s'y est rendu, et s'y est trouvé, non sans surprise, en compagnie de ses quinze collègues des autres communes bruxelloises. Mais c'est individuellement qu'ils ont été, à tour de rôle, introduits devant un juge d'instruction. Et voici quel a été, quant au fond, l'interrogatoire pour tous :

- *Lorsque – a demandé le juge instructeur – vous vous êtes, le 13 de ce mois, rendu, avec les autres bourgmestres à l'audience à laquelle le Gouverneur général vous avait convoqués pour vous demander communication de la liste des chômeurs, vos collègues et vous, vous vous êtes réunis, avant l'audience, chez l'un des vôtres ?*
- *En. effet, nous nous étions donné rendez-vous*

chez M. Errera, bourgmestre d'Uccle, en son hôtel de la rue Royale.

- *Vous y avez tenu une réunion ?*
- *Nullement, mais l'hôtel de M. Errera étant proche de la « Kommandantur », il était tout naturel de nous y réunir pour nous rendre ensemble au Gouvernement général.*
- *Et après la séance qui a été tenue dans les bureaux de l'administration allemande, où êtes vous allés ?*
- *Nous sommes retournés chez M. Errera.*
- *Quelle était la raison de cette nouvelle réunion?*
- *Au cours de notre échange de vues avec les délégués du Gouverneur général, M. Errera et le bourgmestre d'Auderghem, M. Herman, avaient parlé en allemand avec les fonctionnaires de votre administration. Comme nous ne connaissons pas l'allemand, nous sommes retournés chez notre collègue d'Uccle pour savoir ce que M. Herman et lui avaient dit.*
- *A la suite de cette séance, M. Lemonnier a adressé au Gouverneur général une lettre déclarant qu'après l'audience que les bourgmestres avaient eue à la «Kommandantur », ils maintenaient la résolution de ne pas nous remettre les listes des ouvriers chômeurs. Qui a chargé M. Lemonnier de nous écrire cette lettre ?*

- *M. Lemonnier s'en est chargé.*
- *C'est donc lui qui s'en est chargé ?*
- *C'est-à-dire que nous l'avons chargé de vous écrire. Nous lui avons dit dans quels termes la réponse devait être rédigée.*
- *Cette lettre était des plus inconvenantes dans la forme. Et depuis lors, vous ne vous êtes plus revus ?*
- *Nous ne nous sommes plus revus.*

Quand son interrogatoire était terminé, chaque bourgmestre était reconduit hors du bâtiment sans qu'on le fît repasser dans l'antichambre ; il ne pouvait donc rien communiquer à ses collègues non encore interrogés.

Quelle précaution ! Entré rue de Louvain à 9 heures, le dernier bourgmestre interrogé n'en est sorti qu'à 3 heures et demie.

Et pourquoi tout cela ? Tout simplement dans l'espoir de découvrir une violation de l'arrêté interdisant les réunions.

Nos bourgmestres ont remarqué depuis longtemps que l'autorité allemande les fait filer par ses mouchards ; quand ils se rendent à la « *Kommandantur* » sur invitation du Gouverneur général, ils sont soigneusement suivis avant et après, et ils ne peuvent se réunir chez l'un d'eux sans qu'un juge d'instruction ne songe aussitôt à y voir la preuve d'un complot.